

Vallée de la Drôme, le 13 Novembre 2020

Madame, Monsieur,

Les associations Biovallée et Ecologie au Quotidien sont depuis longtemps engagées dans des actions de transition écologique. Leur vocation est de promouvoir et aussi d'initier les bonnes pratiques permettant d'orienter le territoire Biovallée vers une amélioration continue. La préservation de la biodiversité, parfois sa résilience, sont un objectif essentiel.

Aussi les 2 associations, à l'initiative d'un programme nature, vous invitent à participer à l'action « **Sous les arbres ... rejoignons nous !** » qui débute ce 13 Novembre 2020. « Sous les arbres » parce que ceux-ci sont indispensables à notre environnement, ils sont les poumons de la planète, et nous nous devons de les préserver. « Rejoignons-nous » parce que nous souhaitons réussir à mobiliser une communauté qui ait envie de **prendre soin** de notre vallée, par des actions concrètes, des initiatives chaque jour plus fortes, plus nombreuses, plus collectives.

Ainsi, le programme « Sous les arbres...rejoignons nous » vise la replantation d'au moins 10 000 arbres à partir du 20 février 2021 sur les espaces « **communs** » des 100 communes de la Vallée de la Drôme, avec le soutien des habitants et habitantes, des entreprises, des associations et des collectivités locales.

100 projets locaux, rendus possibles grâce à la participation, et l'engagement de pépiniéristes de la vallée.

Une mise à disposition gracieuse de plants essayant de coller le plus possible aux projets que vous allez soumettre.
Les arbres seront disponibles chez les pépiniéristes **au début du mois de février.**

Les espaces dit « communs » sont des terrains appartenant **au domaine public** (Mairies, Communautés de Communes, Département, Région, Etat, etc.), les terrains sous contrat, bail, convention **avec une structure d'intérêt général ou d'utilité publique.**

Retrouvez quelques exemples ainsi que la carte des communes éligibles ci-après.
Cette opération 2021 concerne exclusivement la Biovallée.

Pour participer à ce programme nous vous invitons à identifier les terrains dont vous disposez et à décrire les grandes lignes de votre projet dans le formulaire joint au présent courrier ou directement en ligne sur la plateforme Biovallée : <https://biovallee.letsco.co/>

Cet espace numérique rend visible l'ensemble des projets.
Il permet de vous mettre éventuellement en contact directement les uns avec les autres, et de mettre à jour vos informations.

Les formulaires renvoyés par courrier seront saisis par nos soins.

La plantation d'un arbre n'est pas une fin en soi. L'objectif est bien de faire en sorte que ces arbres reprennent bien, se développent et s'insèrent dans notre environnement.

Une attention particulière sera donnée aux projets qui décriront les actions garantissant la reprise (mise en terre, arrosage, etc...). Pourquoi pas dès lors prévoir des parrainages, comme « un arbre un enfant », « un arbre une famille » etc... ?

Biovallée, Ecologie au Quotidien sont des associations pour vous, qui œuvrent à préserver et améliorer notre territoire par des actions telles que celle-ci, en vue de réussir au mieux notre transition écologique.

Votre soutien nous est précieux.

Si ce n'est déjà fait, rejoignez-nous, pas seulement « sous les arbres », devenez adhérents, faites un don, afin de nous permettre d'aller encore plus loin et plus fort, collectivement.

Les informations et les modalités de défiscalisation sont sur le site internet de Biovallée : <https://biovallee.net/adherer>.

Vos soutiens participent à un budget commun entre Ecologie au Quotidien et Biovallée.

Vous trouverez à la suite de ce courrier les grandes étapes du programme, vos contacts, le formulaire et le bulletin d'adhésion à l'association Biovallée.

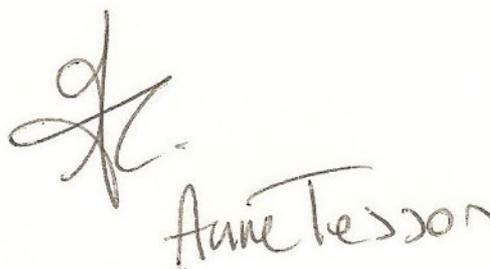
Espérant vous avoir avec nous pour cette belle opération de plantations,

Bien cordialement

Le Président de l'Association
Biovallée : Philippe Huyghe



Les 3 CO-Présidentes de
L'Association Ecologie au Quotidien :
Anne Tesson, Valérie Bourdin
et Fabienne Soudé



Association Biovallée
ECOSITE - Place Michel PAULUS
26400 Eurre
Tél : 04 26 52 11 22
E-mail : communication@biovallee.net
www.biovallee.net

Association Ecologie au quotidien
3 rue saint Marcel
26150 DIE
E-mail: ecologieauquotien.die@gmail.com
Tél : 04 75 21 79 16
www.ecologieauquotidien.fr

« Sous les arbres ... rejoignons nous ! »

-Programme Nature 2021-



Exemples de structures et projets éligibles :

Les établissements **scolaires**, d'accueil de **personnes âgées**, en **situation de handicap** ou victimes de **précarité**. Les **terrains, espaces publics** situés dans des zones artisanales, industrielles, pavillonnaires et commerciales.

Les terrains d'expérimentation en agro-écologie, jardins forestiers et maraichage sous couvert, des jardins ouvriers, partagés ou familiaux, les centres de formation, les fondations et associations **sur des terrains communaux et/ou sous convention, bail garantissant l'usage collectif**.

Le pré-programme :

Nous vous invitons dès aujourd'hui à mobiliser un groupe d'habitants, en lien avec les paysannes et paysans et les services techniques de votre commune. Un groupe pour imaginer l'aménagement du terrain, arbres, potager, mares, fleurs, sentiers pédagogiques, ruches, hôtels à insectes, etc... Un groupe pour prendre soin du projet dans la durée, pour vous approvisionner en compost, paillage, outils et protections ou encore pour préparer les trous de plantations les protéger et les sécuriser.

- **Du 1er Novembre 2020 eu 15 Janvier 2021 :** Recensement des projets d'aménagement d'espaces « nature » dans toute la vallée à partir d'un formulaire et/ou d'une inscription en ligne.
- **Du 01 Janvier au 22 Février 2021 :** Sensibilisations, formations et accompagnement des porteurs et porteuses de projets et des bénévoles. Organisation des « Rencontre de Die » les 29/30/31 Janvier et 20/21/22 Février en lien avec le programme.
- **Entre le 01 et le 15 février :** Les « bons de commandes » formulés aux pépiniéristes seront étudiés pour valider les arbres qui pourront vous être alloués en fonction de vos demandes.
- **20 Février :** Début des plantations d'arbres et aménagement des espaces nature dans toute la vallée.
- **Jusqu'au 2 Avril :** Bilan du programme à partir des groupes projets locaux.
- **Avril - Juin :** Évènement de bilan et de perspective du programme Nature.

Questionnaire « sous les arbres ... rejoignons nous ! »

En souscrivant à ce formulaire, vous nous autorisez à rendre visible votre projet sur la plateforme Biovallée et à permettre aux membres inscrits de prendre contact avec vous. Vos données personnelles (e-mail et téléphone) resteront confidentielles.

Présentation Générale

Nom de la Commune (où aura lieu le projet) :

Structure de portage ou Collectif d'habitantes et habitants mobilisés :
.....

Partenaires et soutiens à votre projet :

Etes vous adhérent à l'association Biovallée ?
à l'association Ecologie au quotidien ?

Votre projet en synthèse :

En 5 ou 6 lignes pourriez vous proposer une synthèse qui résume votre projet afin de permettre à celles et ceux qui souhaitent y participer d'en comprendre rapidement les éléments clés ? Ils auront accès au détail de vos réponses si ils souhaitent aller plus loin.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Contact référent

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

2ème contact :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Le projet

Nom du projet :

Nombres d'arbres souhaités :

Nombre de personnes impliquées dans le projet

Types d'arbres souhaités (*essences, tailles, âges, usages*):

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles étapes et types d'actions prévoyez-vous pour votre projet ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment prévoyez-vous l'entretien de ces espaces ?

.....
.....
.....
.....
.....

Comment comptez-vous communiquer sur le projet et mobiliser des habitants ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quels moyens comptez-vous mettre à disposition du projet?

.....
.....
.....
.....
.....

Le ou les terrains « communs »*

* Les espaces dit « communs » sont des terrains appartenant au domaine public (Mairies, Communautés de Communes, Département, Région, Etat etc.), les terrains sous contrat, bail ou convention avec une structure d'intérêt général. Les établissements scolaires, d'accueil de personnes âgées, en situation de handicap ou victime de précarité sont éligibles à ce programme.

Nombre de lieux de plantation :	
Accord officiel pour le projet ?	oui	non
Surface totale :	
Accès à l'eau (ruisseau, toitures, puits, robinets...)	oui	non
Accessibilité au grand public ?	oui	non
Altitude :	
Si les terrains sont déjà occupés par de la végétation seriez vous favorables à un inventaire de biodiversité en amont des plantations ?	oui	non
Nature du terrain (Argileux... Calcaire... Ubac... Adret... Aride... Marécageux... autres)	

Vos besoins :

Recherchez-vous des moyens supplémentaires, un soutien pour pouvoir réaliser le projet? *si oui merci de formuler des réponses précises. Nous étudierons vos réponses et essayerons de vous soutenir pour y répondre, sans pour autant nous engager à y parvenir.*

- Financiers ou Matériels ? (montants, types de dépenses)

.....
.....
.....
.....
.....

- Aide à l'animation ? (type d'appui, temps nécessaire)

.....
.....
.....
.....
.....

- Accompagnement/ Formations ? (compétences, sujets, méthodes etc.)

.....
.....
.....
.....
.....

- Autre:

.....
.....
.....
.....

ASSOCIATION BIOVALLEE – BULLETIN D'ADHESION 2020-2021

Créée au printemps 2012, l'Association Biovallée est le lieu de rencontres entre les différents acteurs et actrices du territoire encourageant des dynamiques collectives et a pour ambitions de :

- Promouvoir et construire ensemble les principes et les actions qui nourrissent la culture et les valeurs du territoire Biovallée, qui font la fierté des habitant-es, des entreprises, des associations, des collectivités locales...
- Rassembler, fédérer et mettre en réseau tous les acteurs adhérant à ces principes autour de leur contribution au développement humain durable du territoire, au sein d'un réseau actif et vecteur de réflexion, de solidarité et de coopération.
- Établir et animer des outils permettant à chacun de mesurer son niveau d'engagement : la charte Biovallée® et la labellisation des structures adhérentes.
- Réaliser toutes actions de partage d'expériences, de promotion et de communication, en particulier sur les pratiques et savoir faire des adhérents ainsi que sur leurs initiatives collectives, de manière à amplifier le mouvement d'un développement durable porté par tous et toutes.
- Convaincre les acteurs et les habitant-es que le projet et la marque Biovallée® font la différence pour l'avenir de notre vallée.
- Valoriser la notoriété Biovallée et sa culture territoriale comme éléments de fierté et d'innovation, pour que chacun puisse s'y reconnaître du Diois à la Confluence.

Contenu de l'adhésion

La cotisation comprend :

- **l'affichage sur le site internet et le relai des actualités** via la page Facebook de l'Association et la liste de diffusion du réseau adhérent,
- **les invitations** aux rencontres, partage d'expériences, réseaux, AG annuelle, et tout autre événement partenaire.
- une participation au **financement du programme Nature « sous les arbres rejoignons nous »** à savoir du temps de travail alloué par les salariés, le développement d'outils de communication, de partenariats, l'organisation de formations et d'accompagnements, l'organisation des plantations dans toute la vallée de la Drôme, par les associations Biovallée et Ecologie aux Quotidien.

Conditions d'adhésion

La structure adhère à la démarche de Développement Humain Durable Biovallée® et à l'Association Biovallée dont elle s'engage à respecter les termes de la charte d'engagement et le règlement intérieur.

La structure accepte que l'Association Biovallée puisse utiliser à des fins rédactionnelles ou promotionnelles, les images ou propos non confidentiels recueillis la concernant, tout en citant la société ou ses représentants.

Adhésion 2021 pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2020	
*souscrite entre le 05/11/2020 et le 30/04/2020 dans le cadre du programme Nature « sous les arbres rejoignons nous ».	
<i>(Cadre réservé à l'Association Biovallée)</i>	
N° Adhérent : ____	
Organisation / Raison Sociale :	N° SIRET : Code NAF :
Domaine/secteur :	
Description de l'activité/mission :	
Adresse :	
Code Postal : 26 ...	Commune :
Tél principal :	E-mail :
Site internet	Réseaux sociaux :
Dirigeant·e	Interlocuteur Contact (si différent)
NOM – Prénom :	NOM – Prénom :
Fonction :	Fonction :
Ligne Directe :	Ligne Directe :
Portable :	Portable :
E-mail :	E-mail :
Année de création :	Parrainé par :
Effectifs 2019 (Équivalent Temps Plein) :	Raison(s) de l'adhésion :
Masse Salariale 2019 (K€) :	

CA HT 2019 ou Budget (en K€):	Intéressé par (collectifs, mise en réseau, etc).:
Type de clients/partenaires :	

Je règle la cotisation d'un montant de _____€ TTC.

Je souhaite contribuer à l'autonomie financière de l'Association Biovallée, soutenir le programme « sous les arbres rejoignons nous » en faisant un don de _____€ TTC

= Règlement total : _____€ TTC

J'ai pris connaissance des conditions d'adhésion au verso et atteste l'exactitude des renseignements fournis.

Le __/__/202__

Cachet + Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Barème de cotisations et conditions de règlement

Montant annuel (€TTC)	Habitantes et habitants	Associations/ Organismes Publics & Parapublics	Entreprises	Collectivités
5	Montant unique			
50		Budget < 100 000€	Autoentreprise, - 3 ans, CA < 20 K€	Commune < 100 habitants
100		Budget-MS de 100 001 à 300 000€	CA-MS de 20 001 à 100 000€	Commune entre 101 et 500 habitants
150		-	CA-MS de 100 001 à 400 000€	-
200		Budget-MS de 300 001 à 800 000€	CA-MS de 400 001 à 800 000€	Commune entre 501 et 1000 habitants
300		Budget-MS > 800 000€	CA-MS > 800 000€	Commune de plus de 1001 habitants

Règlement à l'adhésion (puis en janvier de chaque année)

par virement (*références IBAN en pied de page*)

par chèque libellé à : Association Biovallée